Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 005-210500070-20250616-2025_33-CC

DELIBERATION n° 2025

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 16 JUIN 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : 7
Pouvoir : 2
Votants : 9

L'an deux mil vingt-cinq,
le seize juin
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Date de la convocation : 10 juin 2025

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP.
Absente : Annie COLOMBIER (pouvoir à Jean-Denis PRAT), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER).
Secrétaire : Jean-Marie REYNIER

Objet : Contrat de prestation de services pour l'entretien des espaces verts

Monsieur le maire rappelle au conseil la démission de l'agent chargé de l'entretien des espaces verts et de la difficulté à recruter.

Il propose de solliciter une entreprise qui peut réaliser l'entretien des espaces verts, arrosage des fleurs et le nettoyage des bois d'eau de l'ensemble de la commune d'Arvieux.

Il présente le devis de l'entreprise DEMOZ Nature et Jardin et le contrat de service correspondant.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Accepte** le contrat de service tel que proposé pour l'entretien des espaces verts, arrosage des fleurs et le nettoyage des bois d'eau de l'ensemble de la commune d'Arvieux pendant l'été 2025.
- **Confie** l'ensemble des prestations à l'entreprise DEMOZ Nature et Jardin.
- **Fixe** le montant des prestations de la manière suivante :

	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Tonte	126 heures	25	3.150,00
Arrosage des fleurs	33 jours	100	3.300,00
Nettoyage des bois d'eau	2 journées de 10 heures	250	500,00
Prestation à la demande de la commune et sur disponibilité du prestataire	Heure	25	

- **Autorise** Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier
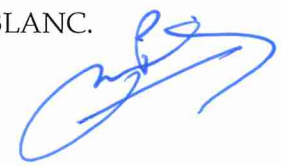
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BLANC.